

Création du GIS « patrimoine en partage »

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 16 mai 2024  
Délibération 2024/05/CR-025**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 41 et 42 ;*

*Vu la délibération 2023/11/CR-046 de la commission de la recherche du 14 novembre 2023 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2024 ;*

*Vu la délibération 2023/12/CR-053 de la commission de la recherche en date du 8 décembre 2023 fixant les montants des dotations 2024 aux GIS et aux laboratoires internationaux ;*

**Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent** la participation d'UT3 au GIS « patrimoine en partage » et au versement d'un soutien financier de 300 € pour l'exercice budgétaire 2024.

Toulouse, le 17 mai 2024

La Présidente,

  
Odile Rauzy

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0